Image not found or type unknown

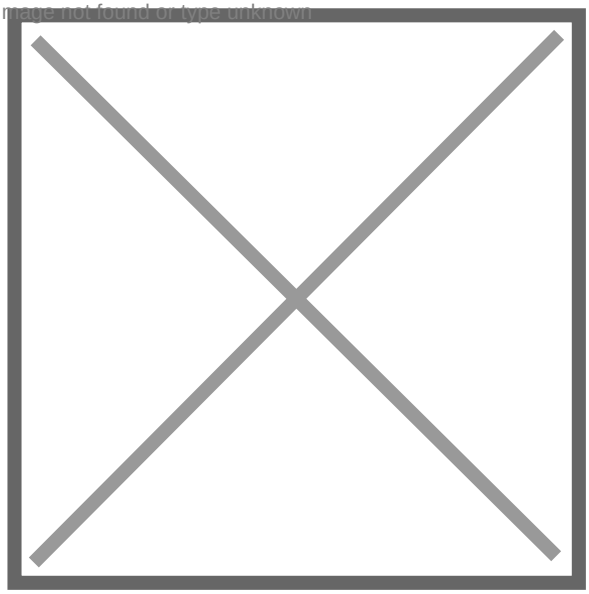

Correction promesse de vente

Par **riviereflosven**, le **09/04/2009** à **00:30**

Bonjour,
nous avons signe une promesse de vente chez notaire fin mars. nous sommes acquereurs
Or dans la promesse, apparait le prix pour le vendeur, et le tarif de l'agence.
ensuite, il est indique que le montant ci dessus (prix vendeur) inclu le tarif agence. La est l'erreure, ca n'a pas ete aditionne. les recours? erreures materielles ou tant pis pour eux?

deplus l'agence revenir sur des servitudes de vues (terrain a vendre en limite de propriete), peut on refuser tout en conservant notre envie d'acheter.
merci pour vos reponses

Par **Marion2**, le **09/04/2009** à **00:58**

Bonsoir,

Merci d'être un peu plus explicite...

En principe, lors de la signature d'un compromis de vente, ce qui semble être votre cas, il est nettement préférable que soient bien séparés le prix de vente du bien, d'avec les frais d'agence, et ce, par rapport aux frais notariaux.
Il ne faut surtout pas additonner le prix de la vente avec les frais d'agence.

Quant à votre 2e question, merci de bien vous expliquer exactement, parce que là, j'avoue ne pas très bien comprendre "l'agence revenir sur les servitudes de vue".

Cordialement.

Par **riviereflosven**, le **09/04/2009** à **01:25**

je vais essayer d'etre plus explicite...je suis acquereur
il apparait bien le prix vendeur (274000) et le tarif agence(13000) separement dans le promesse. Il y a ensuite une phrase qui dit que la commission de l'agence est inclus dans le prix du vendeur donc 274000.
ont ils un recours?

des servitudes de vues sont a notre benefice sur le terrain voisin. aujourd'hui ils vendaient ce terrain, et ils souhaitent que l'on modifie ces servitudes, ils veulent obturer nos fenetres.. peut on refuser sans partir dans des proces?

j'espere avoir ete plus clair... merci

Par **gloran**, le **09/04/2009** à **11:05**

Bonjour,

Concernant le compromis et la vente, je vous invite à aller rechercher les informations sur le site Jurisprudentes (avec quelques mots clés vous trouverez facilement) :

http://www.jurisprudentes.org/bdd/recherche.php3?recherche=compromis

Pour les servitudes, un forum spécialisé, fréquenté par des bénévoles très pointus sur le sujet, pourra aussi vous aider :

http://www.universimmo.com/forum/forum.asp?FORUM_ID=57

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés